

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Accord de coopération
ORANGE/Ville de
Montereau**

N° D_60_2024 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt quatre, le 17 juin à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 10 juin deux mil vingt quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, M. BELEK, Mme CAMACHO, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, Mme GAGÉ, M. DOURET, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme MAIROT représentée par Mme CORNEILLAN, Mme IVAKHOFF représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, M. FELLAH représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par Mme CHOISY, Mme SONI MAZOUZI représentée par M. DERVILLEZ, M. DEYDIER représenté par M. JEGO, Mme ZAIDI représentée par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO

DATE
D'AFFICHAGE

18 juin 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

présents

votants

~~~~~

La ville de Montereau-Fault-Yonne met en œuvre une politique volontariste de développement, et le numérique est amené à jouer un rôle important dans cette démarche, dans de nombreux domaines comme le développement des compétences, l'accès à internet dans les services publics, la valorisation des commerces et le développement économique, la gestion intelligente des infrastructures de la ville, la valorisation du patrimoine local.

L'une des missions du groupe « Orange » est de garantir que, dans tous ces champs d'activité, le numérique soit pensé, mis à disposition et utilisé de façon plus humaine, plus inclusive et plus durable.

Orange déploie en conséquence une démarche RSE orientée vers l'inclusion numérique de tous les publics, épaulée par la Fondation Orange qui propose des financements pour soutenir les actions engagées.

Forts des premières coopérations fructueuses sur le sujet dans le cadre d'un premier partenariat signé en 2021, la municipalité et Orange souhaitent aujourd'hui approfondir leur coopération et leur engagement réciproque sur le thème « **Les usages numériques au service du lien social** », en lien avec la stratégie locale de la ville.

Ce partenariat sera axé sur les thématiques suivantes :

- Favoriser l'accès à la connaissance et à la culture
- Inclure les publics éloignés du numérique
- Accompagner les publics en précarité
- Définir les conditions d'accès et d'accompagnement des différents publics
- Faire le lien entre numérique et développement durable

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

ID : 077-217703057-20240617-D\_60\_2024-DE



Suite de la délibération n° D\_60\_2024

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission du 11 juin 2024

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITE**

- De valider le projet de convention avec Orange
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son délégataire, à signer tous les documents y afférents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



James CHÉRON